



**Entretien avec M. Hernandez, Antenne Aisne de l'Equipe
Technique Interreg au Conseil Général de l'Aisne.
20 juillet 2009**

Le parcours professionnel de M. Hernandez est assez atypique : après avoir obtenu une maîtrise en espagnol à Amiens, M. Hernandez part enseigner le français en Espagne. De retour en France, et après avoir enseigné un temps l'espagnol, sa carrière prend un tout autre tournant : il décide de se réorienter en droit, plus particulièrement en droit des collectivités territoriales. A l'issue d'un Master, un stage l'amène à travailler au Conseil Régional du Limousin, notamment sur le programme Interreg III C, plus précisément sur un projet d'échange de bonnes pratiques et de transfert d'expériences au développement innovant des territoires ruraux entre la région Limousin et la communauté autonome d'Andalousie. Suite à ce stage, il est, en novembre 2007, recruté au Conseil Général de l'Aisne où il a intégré l'Antenne Aisne de l'Equipe Technique Interreg.

Interreg en quelques lignes ...

Le Programme INTERREG IV France - Wallonie - Vlaanderen (2007-2013) est un programme européen de coopération transfrontalière qui vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les régions Nord-Pas de Calais / Champagne-Ardenne / Picardie en France et Wallonie / Flandre en Belgique.

Ce programme tente d'effacer la frontière physique existante entre le Nord de la France et la Belgique. « *Pendant très longtemps, ces 2 pays ont ignoré leurs voisins présents de l'autre côté de la frontière, pourtant, ces populations partagent une même histoire, une culture commune, une économie semblable* ». Interreg tente de faire disparaître cette frontière physique afin de permettre une coopération de proximité entre les 2 pays sur un territoire commun. Le but de ce programme est « *d'exploiter les potentialités des régions transfrontalières, de permettre une réelle synergie des actions afin d'apporter une véritable plus-value aux populations et aux territoires* ».

A qui s'adresse Interreg ?

Le programme Interreg s'adresse aux porteurs de projet publics et privés sous condition de travailler en transfrontalier avec un partenaire de chaque côté de la frontière et d'apporter une réelle plus-value..

Depuis 2007, 4 appels à projets Interreg IV ont été lancés pour une enveloppe de 138 millions d'euros. Le prochain appel pourrait avoir lieu courant 2010.

Pour plus d'informations <http://www.interreg-fwvl.eu>

Interreg, des projets ambitieux ...

Projet « Radar du Nord » par Météo France, un bel exemple de projet Interreg ...

Le but de cet ambitieux projet est de prévenir les risques naturels au niveau de la frontière franco-belge, notamment les risques de débordements des fleuves, rivières et autres cours d'eau situés en bordure frontalière, grâce à l'implantation d'un radar météorologique à Taisnières. Avant cette coopération, les autorités ne pouvaient pas anticiper les nouvelles crues. Aujourd'hui, ce projet a permis de sécuriser 30 000 km² de territoire soit 6 millions de personnes.

Quelques exemples de réalisations transfrontalières issues de projets de coopération sanitaire ...

- ➔ Mutualisation des soins de proximité résultant de la coopération entre hôpitaux de part et d'autre de la frontière franco-belge (développement d'un IRM mobile, accès aux hôpitaux les plus proches géographiquement et ne plus dépendre des hôpitaux de sa région, remboursement des soins que l'on se fasse soigner en France ou en Belgique sans aucune formalité administrative particulière...)
- ➔ Mutualisation des secours (secours aux personnes par le SAMU le plus proche...)

Interreg c'est aussi des projets sur la culture, le développement rural, le tourisme, la santé, le social, le patrimoine, l'innovation technologique, la formation, etc.

Interreg ne fait-il pas que repousser les frontières ?

« L'objectif est d'effacer les frontières qui ont si longtemps existé et non pas de les repousser ailleurs ! C'est faire que ces régions, très indépendantes l'une de l'autre initialement, s'organisent afin de devenir une vaste zone de coopération et engendrent des retombées transfrontalières pour les territoires et les populations concernés. Interreg IV A c'est tout de même 62 000 km² et 10 millions d'habitants.

Si la zone ciblée est jugée encore trop petite, et on peut comprendre parfois certaines frustrations de ne pas pouvoir aller au-delà, vous pouvez vous tourner vers un Interreg IV B dont le territoire est beaucoup plus large ».

Un petit mot sur Transval ...

« Transval est un projet de 2 ans, ce qui est, comparé aux autres projets, court. L'objectif est que la coopération entre le pôle Industries & Agro-Ressources et la Faculté de Gembloux soit pérenne et que les effets de ce projet perdurent longtemps. Que cet exemple de coopération s'élargisse à d'autres opérateurs et donne vocation à d'autres partenaires ! »